FISCALITE QCM 1 D'ENTRAINEMENT FAIT EN COURS

Quelles sont **les catégories de revenus composant l'impôt sur le revenu des particuliers** de la déclaration n°2042 ?

- Bénéfices Industriels et commerciaux (BIC)
- Traitements et salaires
- Bénéfices non commerciaux
- Bénéfices agricoles
- Revenus de capitaux mobiliers
- Revenus fonciers

Solène a **27 ans** et est **étudiante**. Ses **parents mariés** peuvent :

- La rattacher au foyer fiscal. Elle ouvrira droit à une part du quotient familial car la famille est constituée de 3 enfants.
- Lui verser une pension alimentaire de 5 959€ qui sera déductible du revenu global

Frank a **25 ans** et est **étudiant** :

- Il pourra être rattacher au foyer fiscal de ses parents
- Il pourra déclarer seul ses revenus
- Les dividendes reçus sur son compte titre de la Banque en ligne seront imposables dans son imposition personnelle en cas d'imposition séparée
- Les parents devront comprendre les dividendes reçus sur le compte titre de la Banque en ligne de Frank en cas de rattachement au foyer fiscal

Paul a **25 ans** et est **étudiant**. Ses **parents mariés** peuvent :

- Le rattacher au foyer fiscal. Il ouvrira droit à une demi-part supplémentaire pour le calcul du quotient familial
- Lui verser une pension alimentaire et 5 959€ seront déductibles du revenu global

Sont **imposables séparément à l'impôt sur le revenu** :

- Les concubins
- Les personnes mariées sous le régime de la séparation de biens et ne vivant pas sous le même toit

Marthe Ingale exerce la profession d'éclaircisseurs de pipes. Elle a perçu les rémunérations suivantes :

- Salaire annuel : 20 000€
- Prime et rendement : 500€
- Allocations forfaitaires pour frais d'emploi : 1 800€
- Frais réels : 2 300€

Question : calculer le salaire net imposable de Marthe. Vous retiendrez l'option la plus favorable.

Salaire annuel + prime = 20 500€

A. **Première option** :
Elle retient le régime général des salariés. Une déduction forfaitaire de 10% pour frais d'emploi est pratiquée (le montant minimum est de 426€ et le montant maximum s'élève à 12 157€) :
20 500 – (10% x 20 500) = 18 450€

B. **Deuxième option** :
La contribuable opte pour le régime des frais réels. Il convient alors de rajouter, dans la base imposable, le montant des allocations forfaitaires pour frais d'emploi :
20 500 + 1 800 = 22 300 €
On déduit dans un premier temps les frais réels :
22 300 – 2 300 = 20 000 €
Les frais réels doivent être justifiés. Toutefois, l'administration des impôts publie chaque année un barème pour déterminer forfaitairement les frais de transports entre le domicile et le lieu de travail. Lorsque cette distance n'excède pas 40 km, les frais de trajets sont déductibles intégralement. Au-delà, le contribuable doit faire état de circonstances particulières (familiales ou sociales)

La première option est la plus favorable car elle paie moins

Dividende Ex 1

Un contribuable marié reçoit en 2019 des dividendes d'un montant de 10 000€. La tranche d'imposition du foyer fiscal atteint 14% (CSG déductible : 680€).

Quelle **imposition est la plus favorable** ? (taux des prélèvements sociaux 17,2%)

Réponse : Flat Tax = 10 000 x 30% = 3 000€

Barème progressif : 10 000

- Abattement 40% : 4 000 = **10 000 x 40%**
- Dividende imposable : 6 000 = **10 000 – 4 000**
- CGS déductible : 680 = **donné**
- Revenu marginal imposable : 5 320
- Part d'IR (14%) : 744,80€
- Contributions sociales 17,20% : 1 720 = **10 000 x 17,20%**
- TOTAL IMPOSITION : 2 464,80€

Dividende Ex 2

Un contribuable marié reçoit en 2019 des dividendes d'un montant de 10 000€. La tranche d'imposition du foyer fiscal atteint 45% (CSG déductible : 680€)

Quelle **imposition est la plus favorable** ? (taux contributions sociales 17,2%)

Réponse :

Barème progressif : 10 000

- Abattement 40% : 4 000 = **10 000 x 40%**
- Dividende imposable : 6 000 = **10 000 – 4 000**
- CGS déductible : 680 = **donné**
- Revenu marginal imposable : 5 320
- Part d'IR (14%) : 2 394
- Contributions sociales 17,20% : 1 720 = **10 000 x 17,20%**
- TOTAL IMPOSITION : 4 414€

Marie et Marc sont **mariés et ont 3 enfants**. Les **parents de Marie** lui ont fait **donation d'actions** de leur société la SAS 6 Maries qui représente **20% du capital en janvier 2021**. Quels sont les **revenus et les biens à déclarer** sur la déclaration de revenus 2021 ?

- Salaires du travail à ½ temps de Marie
- Dividendes perçus de la SAS 6 Maries en 2021
- Les revenus perçus sur les placements effectués par les Epoux, en Suisse
- Le compte bancaire ouvert en Suisse

Un **agent immobilier** est axé dans quelle catégorie fiscale à l'IR ? : Bénéfices Industriels Commerciaux (BIC)

Quelles sont **les activités BIC** ?

- Plombier
- Restaurant à domicile
- Epicier
- Pharmacien
- Location d'appartements et maison meublés sur application en ligne

Et BNC c'est : Médecin, Kinésithérapeute, Avocat

Dans quelle **catégorie de revenus sont-ils imposables** ?

- M. Trica exploite une usine de matelas dans des locaux lui appartenant et inscrits à l'actif du bilan : **BIC**
- M. Mabuse, médecin, exerce le matin à son cabinet et l'après-midi donne des consultations à domicile : **Bénéfices non commerciaux (BNC)**
- M. Labigne est viticulteur et a acheté des machines très onéreuses, avec lesquelles il effectue des travaux agricoles dans d'autres exploitations viticoles moyennant rémunération : **Bénéfices Agricoles (BA)**
- Mme Labulle détient 30 garages loués nus. Les preneurs sont tous commerçants : **revenus fonciers**

- M. Leboeuf, boucher, perçoit des dividendes d'actions figurant à l'actif de son entreprise : **capitaux mobiliers**
- M. Duvolant a mis en location-gérance une entreprise de réparation automobile : **BIC** (toujours le cas pour les location-gérance)
- Mme Irma est voyante extra-lucide : **BNC**
- Mme Lechien est vétérinaire : **BNC** (quand le vétérinaire vend des médicaments suite aux soins qu'il a prodigués donc soin activité principale c'est BNC mais si on ne prend pas de rdv et on achète des produits comme croquettes etc c'est imposé en BIC)
- Jean possède un appartement meublé qu'il loue une partie de l'année : **BIC**
- Emma dispose d'appartements à Paris qu'elle loue nus : **revenus fonciers**

Dans quelle **catégorie de revenus sont-ils imposables** ?

- Franck loue une chambre de son appartement de Caen par le biais de la plateforme Airbnb : **BIC**
- Sophie prend régulièrement des passagers en recourant à Blablacar. Elle pratique le tarif conseillé par la plateforme : **non imposable**
- Kevin pratique le co-cooking. Il calcule le prix à payer pour chaque invité en tenant compte de sa part : **non imposable**
- Jacques a un bateau et accueille des passagers pour effectuer des sorties en mer. Il ne prend pas en compte sa participation dans le calcul du prix de la sortie : **BIC**
- Françoise a réalisé une plus-value de 30 000 € en revendant des bitcoins : **BNC** (quand c'est régulier donc professionnel c'est BIC)
- Michel qui possède des chiens de traineaux, organise des promenades l'hiver pour les vacanciers. Il a gagné aussi plusieurs courses : **BA**
- Colette est cartomancienne. Elle lit l'avenir dans les cartes du tarot : **BNC**
- Maurice est auto-entrepreneur. Il réalise des prestations d'aide à la personne (petits-travaux) : **BIC**
- Denise a vendu un terrain à bâtir en 2020. Elle a réalisé une plus-value de 100000€ : **plus-value immobilière**
- Chantal est retraitée de la fonction publique. Elle perçoit aussi des intérêts d'obligations : **pensions et retraites, pour les obligations : flat tax**
- Josiane perçoit des droits d'auteur : **BNC**

Une clinique achète un appareil IRM pour un prix net de 100 000€ (durée d'amortissement fixée à 10 ans, en linéaire – annuité 2020 : 500€). L'ARS lui accorde une subvention à 100% qu'elle ne reçoit qu'en 2021 :

Au titre de 2020, comment a été traitée la subvention accordée sur le plan fiscal ?

- Non-imposition de 100 000 €, déduction de 500€

Au titre de 2021, comment est traitée la subvention accordée sur le plan fiscal ?

- Non-imposition de 100 000€, déduction de 2 500€ et imposition de 2 500€

Une entreprise de plomberie se fait voler sa camionnette avec toutes la marchandise destinée à un chantier à l'intérieur. La camionnette figure en comptabilité pour :

- Valeur brut (d'acquisition) : 100 000
- Amortissements comptabilisés jusqu'au vol : 60 000
- VNC : 40 000

Les marchandises volées représentent 15 000€ d'achat

Quel sera le **résultat du vol** si l'entreprise n'est pas assurée ?

- En fin d'exercice l'entreprise aura constaté une charge globale de 55 000€

Une entreprise de plomberie se fait voler sa camionnette avec toutes la marchandise destinée à un chantier à l'intérieur. La camionnette figure en comptabilité pour :

- Valeur brut (d'acquisition) : 100 000
- Amortissements comptabilisés jusqu'au vol : 60 000
- VNC : 40 000

Les marchandises volées représentent 15 000€ d'achat

Quel sera le **résultat du vol** si l'entreprise est assurée et reçoit une indemnité de 130 000€ pour la valeur de rachat d'une camionnette neuve et 15 000€ pour les marchandises ?

- L'entreprise constate une plus-value globale de 90 000€ à court terme dans la limite de 60 000€ et long terme pour 30 000€

La société de haute couture KENZO a créé sa marque de parfum. La société Eugène Gallia a introduit une action en contrefaçon de marque, devant les tribunaux allemands. Un accord de coexistence de marque a été conclu le 27.07.1985 entre les deux sociétés et une indemnité versée par la société KENZO. **L'indemnité est-elle déductible** ?

- Elle n'est pas déductible car c'est une immobilisation